



VINGT-HUITIÈME RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Première session
de la 60^e législature
du Nouveau-Brunswick

le 7 juin 2022

COMPOSITION DU COMITÉ	
M. Turner, président M. Carr, vice-président M. Cullins M. Ames M. Wetmore M ^{me} S. Wilson	M. Austin M. LePage M. K. Chiasson M. LeBlanc M. Arseneau

le 7 juin 2022

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son vingt-huitième rapport.

Le comité se réunit le 3 juin 2022 et étudie le projet de loi 117, *Loi concernant les biens industriels lourds*, qu'il approuve sans amendement.

Le comité étudie aussi le projet de loi 99, *Loi modifiant la Loi sur l'électricité*, qu'il approuve avec un amendement.

Le comité étudie également le projet de loi 118, *Loi sur les pratiques d'inscription équitables dans les professions réglementées*, et accomplit une partie du travail à son sujet.

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Greg Turner, député